

Les Echos

DE MONTARDON

#52
MAI 2024

www.montardon.org



L'action sociale passée en revue



Toutes vos démarches administratives avec France Services

—
05

«Terre de jeux» : une grande fête le vendredi 28 et le samedi 29 juin

—
08

« La Passem » passe le 3 mai à Montardon

—
10

édito



— Stéphane
BONNASSIOLLE,
Maire

Je suis très heureux de voir que notre commune s'anime chaque mois d'une diversité de manifestations et de démarches associatives qui font le bonheur de tous et créent un lien social précieux.

Ce lien est capital à maintenir car il est, à la fois, une source de plaisir à se retrouver et une façon de veiller les uns sur les autres en garantissant une solidarité entre nos concitoyens.

À travers, ce bulletin nous avons souhaité rappeler que d'autres instances solidaires existent pour vous accompagner dans les moments les plus compliqués de la vie. Que vous soyez directement ou indirectement concerné par une difficulté sociale ou un problème de santé, sachez que vous n'êtes pas seul, des bénévoles et des professionnels peuvent vous accompagner.

Si nous n'avons pas toutes les réponses, nous vous rappelons dans ce bulletin quelques réflexes que vous pouvez avoir pour être guidé dans vos premières difficultés.

Ce printemps nous offrira également des moments de convivialité partagés avec en point d'horizon, les jeux olympiques qui vont se dérouler en France. Montardon, labellisée « Terre de jeux », proposera à cette occasion deux jours de fêtes autour du sport et de la culture avec les associations à ne surtout pas manquer !

Je vous souhaite un très beau printemps !

Stéphane Bonnassiolle
Maire de Montardon

Le préfabriqué va être rasé

Le bâtiment préfabriqué, situé au niveau du rond-point du centre du village, va être prochainement rasé. Ce bâtiment « historique », qui a servi à l'école de musique et plus récemment aux aînés, au comité des fêtes et au foyer rural, est vétuste et amianté. L'espace gagné va être réaménagé en parking afin d'accueillir les visiteurs de la toute nouvelle « Micro Folie » qui sera, par la même occasion, parfaitement mise en valeur. L'autre intérêt de cette déconstruction est de sécuriser la sortie du parking sur le rond-point, la visibilité étant très réduite par ce bâtiment.



— La destruction permettra aussi de sécuriser le rond-point.

MONTARDON ANNONCE LA COULEUR DÈS L'ENTRÉE DU VILLAGE

Tous ceux qui rentrent à Montardon, en arrivant de Buros ou de Saint Castin, ont bien remarqué que l'entrée du village s'est nettement embellie et que la sécurité pour les piétons et les cyclistes a été prise en compte par ce projet d'aménagement mené par la municipalité. La commune a eu la bonne idée de demander au centre de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA) de l'AGROCAMPUS (lycée agricole de Montardon) d'apporter leurs compétences et leur vision sur cet aménagement destiné aux piétons et aux cyclistes, qui se situe sur le chemin Penouih, entre l'arrêt de bus de la Pépinière et le rond-point des commerces du Laaps. Si l'on regarde le côté technique du projet, on s'aperçoit que les plantes et les arbustes n'ont pas été choisis au hasard. « Ce sont des espèces qui ne sont pas gourmandes en eau, faciles d'entretien et peu envahissantes », déclare Stéphane Bonnassiolle, le maire de Montardon.



— Les étudiants du CFPPA de Montardon ont apporté toutes leurs compétences à ce projet.

— Stéphane Bonnassiolle (à droite), maire de la commune, Sylvia Pyzel et Frédéric Gommy, adjoints au maire, sont venus s'assurer du bon avancement des travaux de la « Micro Folie ».

Un musée numérique et un espace culturel avant la fin de l'année

Le projet communal nommé « Micro Folie », qui verra le jour courant septembre 2024 dans l'ancienne salle de Bridge, a pour but de créer des passerelles culturelles entre la commune, le territoire et le reste du monde, de stimuler la créativité et l'innovation, autour de la coopération et l'échange des savoirs, et enfin, de favoriser le lien social, la sensibilisation aux arts et aux pratiques artistiques.

« La Micro-Folie est lieu culturel innovant et connecté, doté d'un Musée numérique et d'un espace culturel » souligne Sylvia Pizel, adjointe au maire en charge de la culture. Le musée numérique diffuse les chefs-d'œuvre issus des établissements nationaux culturels partenaires. L'espace culturel servira quant à lui, à favoriser la création en partenariat avec les artistes locaux. Il servira également à animer les territoires en devenant un lieu d'échange et de convivialité.

Concernant le Musée numérique, c'est un dispositif innovant composé d'un écran géant, sur lequel est diffusé un film scénarisant les œuvres des institutions partenaires. Une quinzaine de tablettes synchronisées (une pour deux participants), offrent des contenus complémentaires sur les œuvres diffusées. Cet outil donne accès à des centaines d'œuvres réunies à ce jour : de l'antiquité égyptienne à la Fontaine de Marcel Duchamp, de la conquête de l'espace aux pièces majeures de la Cour d'honneur du Palais des Papes... Ces contenus peuvent être de plusieurs types : peinture, sculpture, design, architecture, vidéos scientifiques, concert, théâtre, danse, etc. Cet espace numérique est modulable et devient rapidement un espace culturel pouvant accueillir diverses activités (jeux, conférence, ludothèque, exposition...).

Cette « Micro-Folie » sera gérée par un médiateur et une animatrice (1 temps plein à eux deux) et un collectif de bénévoles, le tout sous l'œil de la commission culture de la commune, dirigée par Sylvia Pizel, adjointe au maire.

Quant à l'espace de création, il proposera un lieu créatif dédié aux enfants : mini-ateliers, peinture, dessin etc. L'espace de convivialité servira lors des conférences, des débats, des séances de lecture, et sera aussi utilisé comme ludothèques.

Un espace extérieur est prévu pour des rencontres, des débats et des jeux (pétanque, ping-pong, etc.). À noter que toutes les écoles de la communauté de Communes des Luys en Béarn, le Lycée agricole et le public pourront avoir accès à ce fabuleux outil culturel. Ce bâtiment communal pourrait également être utilisé par des entreprises qui en feraient la demande.

Cette infrastructure pourrait très bien s'apparenter à un foyer rural, un lieu dans lequel les gens trouveront du lien social. Bref, un mini-centre social !

À propos du bâtiment

Les travaux ont débuté en octobre 2023 et ont été terminés en avril 2024. Le montant des travaux s'élève à 200 000 €. "L'ensemble des travaux tend à rendre le bâtiment faible en consommation d'énergie. Il faut souligner que nous avons choisi de mettre des lampes LED, une isolation renforcée au plafond (400 mm), et un chauffage par pompe à chaleur réversible", souligne Frédéric Gommy, adjoint au maire en charge du patrimoine. Le suivi des travaux a été effectué par Stéphane Beyler, le responsable de services techniques.

La commune attend des candidatures pour les jobs d'été



Si vous avez 18 ans révolus et que vous cherchez un travail pour cet été, sachez que la commune de Montardon recrute des jeunes pour effectuer des travaux sur la commune en juillet et août (par quinzaine). Les jeunes intéressés sont priés déposer une lettre de motivation et un CV à la mairie pour le 31 mai au plus tard, ou de l'envoyer à l'adresse suivante : Mairie de Montardon, 29 route de la mairie 64 121 Montardon.



Centre Communal d'Action Sociale : un lien social entre la commune et ses administrés

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la municipalité. Autonome dans sa gestion, il dispose d'un conseil d'administration (dont le maire est le président) et de moyens propres pour mener à bien ses missions.

Pour toute difficulté ou un accompagnement dans vos démarches, n'hésitez pas à contacter la mairie au 05 59 33 22 63 ou à prendre RDV avec un des élus en charge des affaires sociales
Céline Hiale-Guilhamou, Sabine Daube, Marie-Hélène Beaussier, Sylvia Pizel, Thomas Beugnies, Florence Fernandes

Le CCAS joue un rôle indispensable auprès des habitants fragilisés ou exclus. Il est le lien social entre commune et administrés. Il a pour objectif de venir en aide aux personnes en difficulté financière et/ou fragilisées socialement, de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap et de gérer différentes structures destinées aux enfants. Il a pour but d'accompagner toute personne en difficulté dans l'attribution de leur aide sociale légale (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...). Le CCAS peut également apporter une participation financière facultative sous conditions de ressources et de résidence pour :

- Les frais de restauration scolaire et temps périscolaires
- La bourse aux étudiants de l'enseignement supérieur, bénéficiaires de la bourse départementale
- Les classes découvertes (pour les primaires)
- Les camps et les colonies d'été de plus de 3 jours, les séjours sportifs et culturels
- Les problèmes de recouvrement

Comment procéder ?

En vous adressant au CCAS par l'intermédiaire du secrétariat de la Mairie (05 59 33 22 63 – contact@montardon.org) qui étudiera votre demande, vérifiera votre éligibilité afin qu'un dossier de demande d'aide financière puisse être présenté auprès du Conseil d'administration.

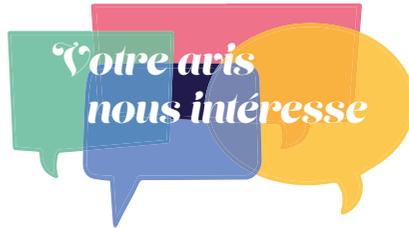
Cette démarche est menée en toute discrétion pour accompagner les personnes qui peuvent connaître un coup dur dans la vie. S'ajoute une deuxième démarche qui elle, vise à recenser les personnes vulnérables, notamment âgées

Pour Sabine Daube, conseillère municipale, membre du CCAS, « Nous n'avons pas énormément de demande d'aide sur la commune, que ce soit chez les jeunes, les personnes âgées ou handicapées. Peut-être que les gens ne sont pas vraiment au courant des missions du CCAS et ne savent pas vers qui se tourner ».

Retrouvez en page jointe avec le bulletin, le guide des seniors et des personnes en situation de handicap.

Espaces résidentiels à destination des seniors et des personnes en situation de handicap :

Dans cette nouvelle édition du bulletin municipal, nous vous proposons de répondre à un questionnaire concernant l'habitat de demain à Montardon. La commune souhaite adapter ses espaces résidentiels à destination des seniors ainsi qu'aux personnes en situation de handicap. Au regard des enjeux du vieillissement et du bien vieillir, la municipalité s'engage à élaborer une stratégie complète « parcours résidentiel » pour apporter les solutions adéquates. Pour ce faire, elle a besoin de mieux vous connaître et de recueillir votre avis sur cette thématique.



Afin d'affiner notre réflexion et de la faire correspondre au mieux à vos attentes, nous avons décidé de lancer une enquête, que vous trouverez en annexe du bulletin, et nous vous prions de bien vouloir la renseigner. Grâce à votre implication et à votre collaboration, vous contribuerez à notre réflexion pour l'établissement de projets qui correspondent à vos besoins. L'enquête, qui garantit l'anonymat, est en vigueur jusqu'au 31 mai. Les réponses à ce questionnaire ne sont pas obligatoires. En vous remerciant par avance pour votre participation.

Connaissez-vous « France Services » ?



— "France service" est présent dans les locaux du centre Alexis Peyret de Serres Castet

Afin de renforcer la présence des services publics de proximité, un Espace France services a ouvert à Serres Castet. Ce guichet, qui connaît un très gros succès auprès de la population, regroupe 11 administrations* pour simplifier notre quotidien. Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique, les agents France services vous accueillent et vous

accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique. Ce service est totalement gratuit.

* 11 partenaires nationaux : Allocations familiales, ANTS, Assurance retraite, Assurance Maladie, Chèque énergie, Finances publiques, France Travail, France Rénov', La Poste, MSA, et point-justice.

Renseignements au 05 59 33 11 66

Site web : www.france-services.gouv.fr

Courriel : cs-alexispeyret@csap.fr

Adresse : 2 rue Aristide-Finco Centre Alexis-Peyret 64121 Serres-Castet

Horaires d'ouverture :

Du lundi au mercredi : de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 18h00

Le jeudi : de 14h00 à 18h00

Le vendredi : de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 18h00



L'Unité Mobile "Femmes Victimes" vient en aide aux femmes victimes de violence

Financée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine, l'Unité Mobile "Femmes Victimes" permet la prise en charge des femmes victimes de violences. Des permanences sont organisées toutes les semaines sur notre territoire.

Le Centre Hospitalier de Pau, à travers la pleine implication de ses équipes, mène une politique forte et engagée en matière de lutte contre les violences faites aux femmes.

Qui est concerné ?

L'Unité Mobile s'adresse à toutes les femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales, de violences sexuelles (viols, agression sexuelle) ou d'inceste, de violences dans le cadre de l'environnement de travail, de violences psychologiques et de harcèlement, de violences transphobes et de mutilations sexuelles. Les consultations de l'Unité Mobile sont gratuites et confidentielles.

3919 : c'est le numéro dédié aux femmes victimes de violence

Les femmes victimes de violence ont la possibilité de prendre rendez-vous au centre hospitalier de Pau. Les prises de rendez-vous se font du lundi au vendredi de 13h30 à 15h30 au 0559825419. Jean Hiquet, médecin légiste, et Marie-Pierre Laurent, cadre de santé, sont les responsables de cette unité mobile.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet : www.ch-pau.fr

L'Unité Mobile "Femmes Victimes" se déplace

Concernant notre territoire, la patiente peut être reçue à la CPAM de Pau tous les mercredis après-midi et à la Maison de la Santé de Garlin tous les jeudis matin. La patiente sera accueillie par un binôme composé d'une infirmière spécialisée en victimologie et d'une assistante sociale.



C'EST LE MOMENT DE SURVEILLER LES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Chaque année, dès le printemps, la commune conseille aux habitants de procéder au piégeage du frelon asiatique afin d'enrayer sa prolifération. À la fois prédateur des abeilles et dangereux pour l'homme, il convient de mettre tout en œuvre pour stopper sa progression. Vous trouverez sur internet de multiples sites qui vous expliquent comment fabriquer votre piège à frelons asiatiques.



— Cet Attila tue nos abeilles en grand nombre

Faites détruire les nids de frelons asiatiques

Si votre piège se remplit de nombreux frelons, il y a sans doute un nid près de chez vous. Évitez d'intervenir vous-même : les frelons sont dangereux à proximité de leur nid. Ne pas s'approcher à moins de 10 mètres.

Renseignez-vous à la mairie pour obtenir les coordonnées de professionnels qui interviennent dans notre région.

Comment utiliser le « Chaucidou » ?

Un « Chaucidou » a été créé sur le chemin Lanots jusqu'à la place des Pyrénées.

En entrant dans la commune par le chemin Lanots (atelier Municipaux), certains automobilistes ont certainement été surpris par le nouveau tracé sur la route, qui existait d'ailleurs sur la commune de Serres Castet. Une seule voie centrale et deux voies réservées aux cyclistes et piétons sur chaque côté, voici "chaucidou" (Chaussée pour les Circulations Douces). Ce « Chaucidou », situé sur le chemin Lanots, vous amène jusqu'à la place des Pyrénées.

Ce type de voie permet de redéfinir le partage de la chaussée entre les différents usagers de la route, en privilégiant la circulation et la sécurité des cyclistes grâce à ce marquage au sol très spécifique. Les règles de circulation pour les automobilistes sont les suivantes : si la route est dégagée, l'automobiliste circule au centre de la chaussée. Si deux véhicules se présentent l'un en face de l'autre, les automobilistes doivent se rabattre sur leur droite pour se croiser tout en respectant un cycliste qui serait sur leur bande cyclable. Dans ce cas-là l'automobiliste reste derrière le cycliste. Des panneaux de signalisation sont installés, ce qui permet aux automobilistes de comprendre rapidement le fonctionnement de la voie.



— Comme l'indique ce panneau, les automobilistes doivent se déporter sur les côtés quand ils se croisent tout en cédant le passage aux piétons et aux cyclistes.

Compost obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2024 : ce qu'il faut savoir

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les collectivités territoriales sont dans l'obligation de mettre en place un tri à la source des biodéchets pour tous leurs habitants. Cela fait suite à la directive cadre européenne sur les déchets et à la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC).

Comment obtenir un composteur ?

Le SIETCOM, qui assure la compétence "Collecte des déchets" sur la commune de Montardon, propose la solution du compostage domestique. Vous pouvez donc vous équiper gratuitement d'un composteur en allant sur <https://siectom.jimdofree.com/contact/> ou en téléphonant au 05 59 68 09 02.

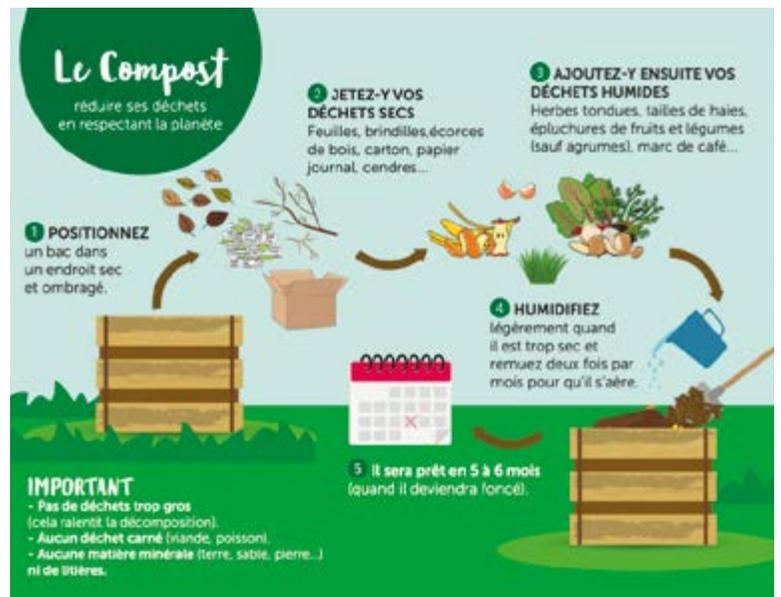
Pourquoi trier les biodéchets à la source ?

Pour réduire le bilan carbone du secteur des déchets. Les biodéchets sont composés à 80 % d'eau. Les incinérer est inutilement énergivore. Les enfouir génère du méthane, un gaz dont le pouvoir de réchauffement global est 25 fois supérieur à celui du CO₂. Les trier afin de les valoriser ne présente que des avantages. Cela permet également de produire des énergies renouvelables.

Votre collectivité doit vous informer des modalités de mise en œuvre de la collecte de tri. À Montardon, c'est fait !

Comment s'appelle la loi qui rend obligatoire le tri sélectif ?

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire et l'ordonnance associée, adoptées respectivement en février 2020 et en juillet 2020, visent à transformer notre économie linéaire (produire, consommer, jeter) en une économie circulaire.



Où placer le composteur dans le jardin ?

Si possible, éviter le plein soleil et les sites trop exposés aux vents. Sur quelle surface ? Le composteur doit être placé directement sur le sol.

À savoir : un tiers du contenu des poubelles ménagères des Français est constitué de déchets alimentaires, soit 83 kg de déchets résiduels par habitant/an.

Rappel : depuis 2012, le tri à la source s'appliquait déjà aux professionnels produisant de grandes quantités de déchets, selon des seuils de production. Au 1^{er} janvier 2024, la mesure est généralisée à l'ensemble des acteurs professionnels sans seuil minimum.

Un nouveau comité des fêtes est né

Le comité des fêtes, présidé par Quentin Carpentier, a décidé d'arrêter l'aventure. Mais à Montardon, il faut un comité des fêtes ! Le conseil municipal a donc démarché pour constituer une équipe motivée. Neuf personnes ont répondu présent à cet appel. L'Assemblée Générale s'est tenue à la mairie le 10 avril, en présence du maire Stéphane Bonnassiolle et des membres de la commission « vie associative », présidée par la 1^{re} adjointe au maire Céline Hialé Guilhamou. Julien Latapie, responsable comptable et administratif chez Colas de 39 ans, a été élu président. "Il est important pour une commune de pouvoir rassembler les habitants sous des valeurs de fête, de communion et de partage. J'ai contacté des "copains" au sein de mon club de tennis (TCLB) et des parents d'élèves dont nos enfants sont à l'école." L'équipe a tracé les grandes lignes du programme des **fêtes locales qui auront lieu du vendredi 27 septembre au dimanche 29**. Il sera validé fin juin. Nouveau comité implique nouveaux logo et tee-shirts. **Pour ceux qui veulent intégrer le comité, comitefetesmontardon@gmail.com.**



— Les élus ne sont pas mécontents d'avoir de nouveau un comité des fêtes.

Président : Julien Latapie
Trésorier : Yoann Espinosa
Trésorier Adjoint - Sponsoring : Olivier Rey
Secrétaire - Communication : Frédéric Labbe

Vous souhaitez vous investir pour les manifestations de votre village ?
Contactez Sylvia Pizel, Adjointe à l'Animation, jeunesse et culture, au 06 73 59 70 75.



— Montardon se mobilisera encore pour "Terre de jeux"

Montardon fait ses mini-olympiades culturelles et sportives

En tant que village labellisé "Terre de jeux", Montardon va clore ces 4 années d'investissement par une grande fête alliant sport et culture qui se déroulera le vendredi 28 et le samedi 29 juin.

À l'occasion des jeux olympiques de Paris 2024, la commune de Montardon organisera le dernier week-end de juin, une animation sportive et culturelle, sous forme de mini-olympiades. Ces deux journées festives auront pour ambition de faire se rencontrer des mondes et des publics qui ne se connaissent pas forcément. Les associations locales et intercommunales ainsi que les bénévoles constitueront le cœur du mouvement. Le programme*, concocté par la commission animation dirigée par Sylvia Pizel, est particulièrement riche.

« Cette manifestation a pour but de rapprocher les univers du sport et de la culture et en mettant en lumière les valeurs communes au sport et à la culture, comme la diversité culturelle, l'excellence, le respect et l'inclusion, l'universalisme » souligne Sylvia Pizel, adjointe au maire en charge de l'animation. 38 associations communales et sections du foyer rural de Montardon, ainsi que 6 associations intercommunales (Tennis, Foot, Rugby, Volley, Basket et école de musique clubs) participeront à ces « Olympiades ». Relais de la flamme, anneaux Olympique, allumage de la

vasque, discours et défilé, tout est prévu ! À noter que cette manifestation débutera le vendredi soir par la fête de l'école de musique intercommunale qui accompagne et participe à cet événement, en ayant concocté toute sa programmation autour du thème des jeux olympiques.

Durant l'année écoulée, le club photo Montardonnais a eu le doigt sur l'objectif pour immortaliser votre sport, animation ou discipline. Ces clichés seront exposés dans le village à partir du 28 juin.

”

Cette manifestation a pour but de rapprocher les univers du sport et de la culture, comme la diversité, l'excellence, le respect, l'inclusion et l'universalisme.

20
TERRE
DE JEUX
24





Programme

Lieux : Amphi et place des Pyrénées

Vendredi 28 juin

17h30 / 19h: Bal musette

19h / 21h30: Concerts école de musique

21h30 / 22h30: Concert musique actuelle et bal

Food truck et buvette tout au long de la soirée

Samedi matin

10h / 12h: Rencontres sportives (foot, basket, badminton, tennis, multisports, judo etc.). Trail, VTT et Marche.

10h / 12h: Animations culturelles (bien être, théâtre, échec, etc.)

12h: Arrivée du VTT, Marche et Coureurs en Fanfare

12h: Apéritif – Dévoilement de l'expo photo en présence de Monsieur le maire.

15h: Hip Hop Break dance avec l'association Mawella danse

15h / 16h15: Break dance avec association Break'X'Pression de Billère

16h15 / 17h15: Spectacle vivant Familial "C'est pas du vélo" compagnie Monde à part

17h30: Cérémonie d'ouverture des jeux avec défilé de toutes les associations, sections et clubs – Lecture du serment olympique par les jeunes du conseil communautaire – Présentation d'athlètes ayant fait les Jeux olympiques ou paralympiques – Arrivée de la flamme olympique relayée par les enfants du conseil municipal des enfants et embrasement de la vasque.

17h30: Spectacle d'ouverture (Flash mob de tous les participants)

20h: Restauration buvette sur place

21h30: Soirée dansante

Restauration, Food truck et buvette tout au long de la journée

Une belle opportunité à saisir pour les commerçants

« Le Centre des Arrious » va bientôt sortir de terre, les premiers coups de pelleteuses ont eu lieu mi-avril. Idéalement situé au cœur de la commune, ce pôle d'activité à l'architecture contemporaine, apportera un supplément de dynamisme à tout un quartier avec l'installation de nouveaux services et commerces. À l'heure actuelle, une épicerie, un magasin d'optique et une micro chèche se sont positionnés. « La volonté de la municipalité est de compléter l'offre en commerces et services de la commune. Je suis persuadé que la dynamique est liée au rapprochement des commerces au cœur de la vie du village. Les premiers commerçants installés sur Montardon ont démontré que la proximité des activités favorise la réussite économique », confie Stéphane Bonnassiolle, le maire de Montardon. Si vous êtes intéressés pour y installer votre activité, Régine Rodriguez, commerciale chez Pau Béarn Habitat proposera des permanences aux mois de mai et juin, à la mairie pour vous renseigner sur ce programme et répondre à toutes vos questions : 06 84 27 48 72 ou r.rodriguez@paubearnhabitat.fr

Dates et heures des permanences

- Mardi 14 mai de 16h à 19h
- Mercredi 22 mai de 16h à 19h
- Mercredi 19 juin de 16h à 19h
- Jeudi 27 juin de 16h à 19h

Ce pôle d'activité à l'architecture contemporaine, apportera un supplément de dynamisme à tout un quartier.



Inscriptions à l'école maternelle

Les familles, dont les enfants sont en âge de rentrer à l'école maternelle en septembre 2024, sont priées de les inscrire au plus vite à la mairie. **Pour tout renseignement 05 59 33 22 63.**





« La Passem » passe le 3 mai à Montardon

© JL Laborde- lapassem.com

La PASSEM! est une course sans classement qui se tient tous les deux ans à travers le territoire de Gascogne (Béarn, Bigorre, Landes, Bas-Adour) et qui a pour but de recueillir des fonds qui sont ensuite reversés à des projets œuvrant pour la transmission et la valorisation de la *lenga nosta* (notre langue). Le vendredi 3 mai, « La Passem » traversera les 3 villages, Montardon, Serres Castet et Sauvagnon.

Trois relais sont programmés sur Montardon le vendredi 3 mai entre 15h58 et 16h11.

1^{er} relais: 15h57: chemin Bareille. Coureur François Lassabe représentant la section « Béarnais » du foyer rural de Montardon qui s'implique dans l'organisation au côté de la commission animation.

2^e relais: 16h04: mairie de Montardon. Coureur Stéphane Bonnassiolle, maire de la commune.

3^e relais: 16h10: Place de Pyrénées, chemin Lanot. Coureur Gaspard Duceux représentant les amis de l'école de musique.

Durant la course, un témoin symbolisant la *lenga nosta* est transmis de main en main à chaque kilomètre. Il contient un message tenu secret jusqu'à l'arrivée. Chaque relais est payé par une association, un particulier ou une municipalité.

Des animations sont prévues dans chaque village. À Montardon, la section Béarnais du Foyer Rural, proposera un accompagnement à vélo ou autre lors de la traversée du village. Place des Pyrénées, vous retrouverez animations autour du vélo (réparation vélo enfants et adultes et essai vélo électrique).

À Serres-Castet, le groupe Papar'oc donnera un petit concert aux abords du Centre Alexis Peyret.

L'animation finale est prévue sur Sauvagnon avec des chants Béarnais et un repas « Poule au pot », organisé par la Douma.

UN SITE INTERNET À LA BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque de Montardon informe ses lecteurs et ses futurs lecteurs de la création de son site internet. Cela va permettre à l'association, présidée par Nadine Guyon, de rester plus facilement en contact avec ses 458 lecteurs, même en dehors des heures d'ouverture. Sur ce site Internet, les lecteurs adultes retrouveront la présentation des derniers livres achetés spécialement pour eux.

Ils y découvriront également un club de lecture, pour échanger leurs impressions sur les livres, mais aussi, un atelier d'écriture dans lequel les bénévoles de la Bibliothèque proposeront chaque mois un nouveau thème, pour laisser libre cours à la créativité littéraire.

Le site propose également une page pour rendre compte des derniers événements de la Bibliothèque et faire part des prochains qui seront programmés. On ne manque pas d'humour à la Bibliothèque, la rubrique sur les difficultés de la langue française en est la preuve.

L'association a choisi d'utiliser un hébergeur gratuit, sans publicités (CANVA), « parce que nous privilégions l'achat de livres » soulignent

les bénévoles. De ce fait, la présentation est plus sobre et les fonctionnalités restreintes, mais c'est largement suffisant pour communiquer.



VISITER LE SITE EN SCANNANT CE QR CODE



DES ATELIERS JEUNES CET ÉTÉ ET À L'AUTOMNE



— Les jeunes effectueront des travaux manuels d'intérêt collectif.

La municipalité attend les candidatures des adolescents pour les ateliers qui se dérouleront du 15 au 19 juillet.

La Communauté de Communes des Luys en Béarn (CCLB) propose, en partenariat avec les communes et les associations « Vie et Culture » et « PROGRES », des Ateliers jeunes pour les prochaines vacances d'été et de Toussaint. Ces ateliers concernent les jeunes âgés de 14 à 17 ans, résidant dans les communes de la CCLB. « Les jeunes intéressés sont priés d'envoyer une lettre de motivation à la mairie avant le 26 mai », confie Sylvia Pizel, adjointe au maire. Les lettres doivent être envoyées à l'adresse suivante: Mairie de Montardon, 29 route de la mairie 64 121 Montardon.

20 heures d'activités réelles

Les jeunes effectueront des travaux manuels d'intérêt collectif, tels que du nettoyage, de la peinture, de la rénovation de mobilier urbain, de l'entretien des lieux collectifs... Au-delà

des chantiers, c'est un travail de prévention, d'apprentissage des règles, de sensibilisation et de valorisation des jeunes. Chaque atelier dure entre 3 et 5 journées, ce qui représente obligatoirement pour chaque jeune 20 heures d'activités réelles. Chaque jeune touchera une bourse de 90 €. Ces bourses et les fournitures sont à la charge des communes. La CCLB prend quant à elle en charge les frais relatifs à l'encadrement qui est assuré par des animateurs diplômés du pôle Jeunesse CCLB, de l'espace jeunes Alexis Peyret et de l'association PROGRES. Les agents techniques et les élus communaux viennent en appui pour préparer en amont les travaux à réaliser et pour suivre la réalisation des chantiers.



Concertation publique sur les énergies renouvelables

Dans le cadre de la loi du 10 mars 2023 visant à accélérer la production des énergies renouvelables en France, la mairie de Montardon organise une réunion de concertation avec ses administrés le mardi 30 avril à 19h à la salle de réception pour déterminer les zones de la commune où les installations de production d'énergies renouvelables seront privilégiées.

Qu'est-ce qu'une zone d'accélération de la production d'énergies renouvelables (ZAER) ?

C'est une zone propice à l'implantation des énergies renouvelables, pour lesquelles il y a un potentiel en termes de production d'énergie.

Les ZAER constituent un dispositif de planification territoriale introduits par la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023

relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi « APER ».

« Cette loi du 10 mars 2023 vise à faciliter le déploiement des projets d'énergie renouvelable sur les communes pour lutter contre le changement climatique et préserver l'indépendance énergétique de la France », rappelle le maire, Stéphane Bonnassiolle.

Quel est l'objectif ?

Une fois les zones validées, les projets d'énergies renouvelables réalisés dans ces zones, qu'ils soient pour les entreprises, les collectivités ou les particuliers, auront accès à des tarifs privilégiés et des démarches administratives facilitées.

État civil

DÉCÈS 2023

- CHASTENET Jean-Claude
- RANCEZ Jean-Pierre
- LAFENETRE Solange
- HARGOÀÀ René
- PIZEL Dominique
- JENTIEU Gérard
- CLAERHOUT Bernard
- LIBLANC Corinne
- BORDENAVE Eveline

MARIAGES 2023

- BELABDI Nasser et ARTIGUES Laetitia
- GROS Christophe et PÉRARD Delphine
- ENOUS Vincent et BERGES Anaïs
- GAZEL Anthony et GUIGNARD Océane
- ESTEVES Bruno et LAURENT Marlène
- DESCARTES Dimitri et MIGNOT Maud
- KOHUT Jordan et HERNANDEZ Anaïs

NAISSANCES 2023

- PRUDHOMME Emilie
- DESERT Maël
- CASTAING-LASVIGNOTTES Paul
- OTTAVIANI Élise
- DUSSAUD Maël
- ANDRADES FERNANDEZ Enzo
- MOLINA BORDABERRY Hugo
- BARTEBIN Wylow
- TROGNON Lily
- GOURDON Olivia
- DA SILVA Énéa
- FOUGERAY Louis
- ISSEINI Inaya
- AROTÇARENA CAPELY Julian

NOUVEAUX ARRIVANTS

« LES MAUX D'OÙ? », POUR SOIGNER UN MAL-ÊTRE

Psychologue clinicienne, Myriam Laborde-Brana est titulaire d'un Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées en psychopathologie clinique. En duo avec Céline Carretier, psychoach, titulaire d'une Maîtrise de Psychologie sociale du développement et de la Santé, les deux jeunes femmes ont créé leur cabinet: « Les maux d'où? ». Les deux praticiennes proposent des constellations familiales et systémiques, collectives ou individuelles. Pour les non-initiés, les constellations peuvent se définir comme un outil de thérapie brève, consistant à poser le système familial dans un espace défini afin d'en révéler les failles, les manques, les brisures. « Nous allons chercher les réponses aux problèmes, dans l'histoire familiale. Les déséquilibres de l'histoire familiale, souvent méconnus, sont étroitement intriqués avec nos propres déséquilibres. Il s'agit d'observer ce que la famille, le système a à dire, à révéler, pour laisser place à la réparation et stopper la répétition », confie Myriam Laborde-Brana.

Comment se déroule une séance de constellation familiale?

Une constellation familiale systémique se déroule en général avec un groupe de personnes. Les animatrices accompagnent le constellant à formuler une problématique qui servira de point de départ à la mise en place de la constellation. Certains membres du groupe représenteront les membres de sa famille afin d'éclairer la problématique initialement définie. En cela, une constellation familiale et systémique constitue un outil thérapeutique solutionniste.



— Myriam Laborde-Brana et Céline Carretier sont praticiennes en constellation

Dates de prochaines constellations en groupe

Dimanche 19 mai 2024

Dimanche 16 juin 2024

Les constellations individuelles se font sur rendez-vous. En marge des constellations, les deux praticiennes proposent des accompagnements thérapeutiques individuels et conjugués.

Pour tout renseignement: lesmauxdou64@gmail.com
lesmauxdou64.wixsite.com/lesmauxdou64
07 49 39 90 47 (Céline) - 06 11 58 34 75 (Myriam).

Un cabinet de conseil en recrutement aux commerces du Laaps



— Sylvie Estellon s'efforce que chaque recrutement soit un succès tant pour l'entreprise que pour le candidat.

ES Recrut, dirigé par Sylvie Estellon, est un cabinet de conseil en recrutement indépendant implanté dans le Sud-Ouest depuis 7 ans.

Depuis quelques mois, le cabinet s'est établi à Montardon, au-dessus des commerces du Laaps suite à une croissance de son activité et de son effectif qui se porte désormais à 5 collaborateurs.

Ce collectif conseille les entreprises locales dans leur recrutement dans les secteurs suivants: industrie / finance et administratif / BTP et commerciaux. **Vous pouvez retrouver l'étendue de leurs offres sur leur site web: www.es-recrut.fr/candidats/.**

« Notre entreprise travaille au cœur des problématiques du territoire et de nos clients de la PME au grand groupe, sur tous leurs enjeux de recrutement. Notre pluridisciplinarité nous permet de proposer, à nos clients, un accompagnement personnalisé sur différentes typologies de postes et dans des domaines d'intervention variés. J'aime créer du lien avec les clients et les candidats. J'ai pour volonté de différencier ES Recrut des autres acteurs du domaine en privilégiant des valeurs humaines fortes », confie la dirigeante.